

G. — CE QU'ILS ÉCRIVENT SUR LE MAROC.

CE QU'ILS ÉCRIVENT SUR LE MAROC

d'après les documents

reçus par la Bibliothèque générale du Protectorat
au cours du 3^e trimestre 1945

I. — AU MAROC.

HISTOIRE. — ETHNOGRAPHIE. — Le R.P. Laurent Philippe reprend, dans le *Maroc catholique* de juillet-août 1945, l'histoire d'une mission de capucins français au Maroc au XVII^e siècle. M. Terrasse dégage des ouvrages récents de M. Charles Penz l'histoire des relations de la France et du Maroc aux XVII^e et XVIII^e siècles ; c'est au « parfait Moulay Sliman » que M. Goulven consacre ce trimestre sa chronique d'histoire des sultans du Maroc.

M. Christian Funck-Brentano saisit l'occasion de l'anniversaire de la mort du maréchal Lyautey pour mettre en parallèle la force de caractère de l'organisateur du Maroc et celle du général de Gaulle : « Deux chefs, une leçon » (*Bull. hebd. d'informations interallié*, 7 août 1945). Dans le même numéro, M. François de Hérain à propos de « Lyautey dessinateur » souligne l'importance de ses préoccupations esthétiques et de sa conception du rôle de l'art, moyen de conquête et grandeur d'un empire. « Na Bi » (*Vaincre*, 28 juillet 1945) voit dans le désir de Lyautey de reposer en terre africaine le symbole de l'alliance de deux peuples.

M. Hubert Raymond nous donne dans *Paris* du 13 juillet 1945 un vivant reportage du voyage en Allemagne de S.M. Sidi Mohammed.

C'est au problème du féminisme dans l'Islam moderne que s'intéresse M. Decroux (*Vaincre*, 12 et 26 août 1945) ; M. Corjon nous relate à son tour les curieuses cérémonies du mariage collectif dans les tribus berbères du Maroc central (*Maroc ajiste*, juillet et août 1945).

SCIENCES NATURELLES. — GÉOGRAPHIE. —

M. Gattefossé présente aux membres de la Société d'horticulture quelques plantes médicinales des jardins familiaux (*Bull. de la soc. d'horticulture et d'acclimatation du Maroc*, 2^e trimestre 1945). M. Ristorcelli fait paraître dans les *Archives de l'Institut Pasteur du Maroc* une troisième note sur les « Phlébotomes du Maroc » (t. III, cahier III, 1945).

Une bibliographie sommaire des études essentielles parues de septembre 1939 au 1^{er} janvier 1945 sera publiée dans le numéro suivant.

M. Joly, accomplissant une mission géographique dans le volcan du Siroua, décrit le bled Azilal et le Tifnouf qu'il a traversés (*Maroc ajiste*, juillet-août 1945). M. F.-X. Fonduyon étudie le massif de l'Erdouz (*Montagne marocaine*, n^o 3, été 1945). C'est la valeur humaine et sociale de l'alpinisme au Maroc qui est le sujet des méditations de M. Thomann (« Problématique de l'alpinisme au Maroc », *Montagne marocaine*, n^o 3, été 1945).

MÉDECINE. — Le docteur Secret, terminant son importante étude sur le typhus des hammams, indique les premières mesures à prendre pour éviter la propagation des maladies contagieuses dans les bains maures (*Maroc médical*, juin-juillet 1945). Le médecin-commandant Fort signale quelques cas de fièvre récurrente à poux récemment constatés au Maroc (*Maroc médical*, juin-juillet 1945). Les docteurs Bailly, Decrop et Richebert recherchant un produit de remplacement de l'huile de foie de morue, examinent les possibilités thérapeutiques des huiles de thon et de foie de raie abondantes au Maroc (*Maroc médical*, août-septembre 1945). Le docteur Jouvencel observe les dysenteries parasitaires de la région de Casablanca (*Archives de l'Institut Pasteur du Maroc*, t. III, cahier III, 1945). Le docteur Lépinay tire des rapports de la santé publique les données pour 1944 sur la situation de la syphilis (*Maroc médical*, août-septembre 1945).

Dans le même fascicule, le professeur Heitz-Boyer dresse le plan d'organisation aussi bien administrative que médicale de « Marrakech ville d'hiver ». L'Institut Pasteur du Maroc fait éditer à Casablanca son rapport 1944 (42 p.).

DROIT. — M. Paul Decroux publie une étude approfondie sur le « mariage et les régimes matrimoniaux en droit international marocain » (*Gazette des Tribunaux du Maroc*, 15 septembre 1945).

QUESTIONS POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES.

— Les négociations au sujet du statut de Tanger nous valent de nombreux articles. Tanger, port de l'« Empire international de la mer », Tanger, « brandon de discorde ou facteur de paix ? » attire successivement l'attention de MM. Pierre Barret (*Vaincre*, 11 juillet 1945), Louis Delau (*Paris*, 3 août 1945), Saint-Martin (*Tam*, 30 juin 1945), Henri Duquaire (*Vigie marocaine*, 4 juillet 1945) et Marcel Rouffie

(*Écho du Maroc*, 7 septembre 1945). *Vaincre* (19 août 1945) rappelle la place tenue par la France et la zone française du Maroc dans les importations tangéroises et revient à nouveau (30 septembre 1945) sur Tanger, « port international ».

La presse quotidienne et hebdomadaire du Maroc suit avec un intérêt passionné la mise en œuvre du plan de modernisation du paysan marocain. M. Pierre Barret (*Vaincre*, 11 juillet 1945) commente le dahir instituant les secteurs de modernisation auxquels *Espoir* (1^{er} juillet 1945) et la *Vigie marocaine* (23 à 27 septembre 1945) consacrent une série d'études. M. Miège, dont la compétence avérée est un gage de confiance, donne les impressions réconfortantes de sa visite au secteur de Beni-Mellal (*Écho du Maroc*, 15 août 1945), impressions partagées par M. Paul Durel qui souhaite vivement la multiplication de telles expériences (*Espoir*, 30 septembre 1945). *Combat-Maroc* pense que le succès des réformes envisagées est conditionné par le facteur psychologique et voit dans l'organisation des cadres un des moyens les plus puissants de réussite (1^{er}-15 juillet 1945). M. Pierre Barret, se plaçant au point de vue philosophique, met l'accent sur « l'intérêt extraordinaire de ces expériences » (*Vaincre*, 23 et 30 septembre 1945). Toujours à ce propos, *Libération* demande que le Gouvernement ne s'en tienne pas à une « série de réformes, isolées et techniques », mais que soit instituée une véritable « politique de réformes » (9 août 1945).

M. Pierre Monterrey déplore que Rabat, « capitale modèle », soit encore imparfaite et inachevée (*Intransigeant marocain*, 27 juillet 1945) ; « Capitale artificielle » rétorque *Combat-Maroc*, qui souhaite le transfert de la capitale administrative à Casablanca, de beaucoup plus importante par sa population et son commerce (15 septembre 1945).

QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES. —

M. l'ambassadeur Gabriel Puaux, Résident général, expose à la session du conseil du Gouvernement ce qu'est, au début de l'été, la situation de l'économie marocaine (*Bull. d'Informat. du Maroc*, n° 7, août 1945). M. Baille attire l'attention sur la nécessité de préparer le retour à l'économie de paix (*Maroc 45*, n° 13). C'est également le retour progressif à la liberté économique que demande le Comité central des industriels du Maroc (*Intransigeant marocain*, 13 juillet 1945), suivi dans ses conclusions par M. Pierre Monterrey (*Intransigeant marocain*, 3 août 1945). Aussi est-ce avec joie que M. Marcel Rouffie (*Écho du Maroc*, 13 septembre 1945) et la *Presse marocaine* (12 et 13 septembre 1945)

saluent la fin des groupements. Le *Bulletin économique et financier de la B.C.M.* fait paraître la conclusion de ses articles sur les crises économiques et la position industrielle du Maroc devant l'industrie étrangère (15 juillet 1945) ; des monographies sur « l'industrie de la tannerie au Maroc » et la « gomme sandaraque » sont publiées par *Maroc 45* (n° 13) et le *Bulletin économique et financier de la B.C.M.* (15 septembre 1945).

La question du commerce extérieur du Maroc est traitée par M. Saint-Martin (*Maroc 45*, n° 12) et par le *Bulletin économique et financier de la B.C.M.*, « Relations commerciales anglo-américaines » (15 juillet 1945). A propos de la « liberté économique sans aucune inégalité », principe de l'acte d'Algésiras, le *Bulletin économique et financier de la B.C.M.* souhaite que les Français ne soient pas mis en état d'infériorité vis-à-vis de leurs concurrents étrangers (15 juillet 1945). M. W.-S. Culbertson, président de la Mission économique américaine en Afrique du Nord, pense que ce même principe peut s'étendre jusqu'à former un système universel (*Bull. économique et financier de la B.C.M.*, 15 juillet 1945).

Les importations massives de céréales, l'aménagement de l'hydraulique, la place du Maroc dans le trafic aérien international font l'objet de reportages vivants et documentés dans les principaux quotidiens du Maroc. C'est à « Agadir, grande porte maritime du Sud marocain et première station climatique du monde », et au « Rharb, premier grenier du Maroc », que le *Bulletin économique et financier de la B.C.M.* consacre l'essentiel de son fascicule du 15 août 1945. Pour M. Pierre Monterrey, le Rharb peut devenir une « Californie marocaine » si nous voulons bien entreprendre les travaux nécessaires à sa mise en valeur (*Intransigeant marocain*, 14, 21, 28 septembre 1945).

L'évolution du peuplement marocain et ses répercussions sur l'économie chérifienne sont étudiées dans le numéro de septembre du *Bulletin économique et financier de la B.C.M.*, au triple point de vue de la consommation, de l'habitat et de l'immigration.

AGRICULTURE. — ÉLEVAGE. — La *Terre marocaine* publie en juillet un travail sur la technique de l'irrigation. M. Meunissier traite de la culture des graines oléagineuses (*Petit Casablancais*, 22 septembre 1945) ; M. Lechevalier, de la ramie au Maroc (*Maroc 45*, n° 12) ; le *Bulletin de la Société d'horticulture et d'acclimatation du Maroc*, des luffas ou éponges végétales (2^e trim, 1945), et la *Terre marocaine*, de la production des figes sèches (juillet 1945).

M. Jean Perret examine ce que vaut l'incinération des chaumes contre la cécidomyie des céréales (*Terre marocaine*, juillet 1945). Le *Petit Casablançais* énumère tous les avantages que peut tirer l'horticulture marocaine des recherches effectuées dans les stations horticoles (28 juillet 1945).

Les questions d'élevage restent liées au difficile problème de l'alimentation du bétail. Tandis que le docteur vétérinaire Belle recherche quels sont les aliments de substitution les plus nutritifs (*Terre marocaine*, juin 1945) et que le docteur vétérinaire Deilles nous livre les résultats d'une expérience sur les possibilités alimentaires de l'alfa (*Terre marocaine*, juillet 1945), le *Petit Casablançais* préconise l'utilisation des cactus (30 juin 1945) et l'*Information marocaine* celle des sarments de vignes (30 août 1945).

LITTÉRATURE. — BEAUX-ARTS. — « Na·Bi » conte de façon plaisante les tribulations de « Madame Dria et Monsieur Ballati » (*Vaincre*, 12 août 1945). M. Ahmed Sefrioui écrit avec un incontestable talent des nouvelles qui nous offrent un précieux aperçu de l'âme musulmane : « Le sabre de mon frère » (*Vaincre*, 3 juillet 1945), « Le Pèlerin d'Aïn-*ez-Zohra* » (*Tam*, 18 août 1945).

M. Tawfiq a suivi les tournées du « théâtre arabe au Maroc » (*Pique-bœuf*, 24 mars, 7 et 21 avril 1945). M^{me} Colette Janvier nous apprend qu'il existe un musée à Casablanca (*Intransigeant marocain*, 10 août 1945).

II. — EN FRANCE.

PRÉHISTOIRE. — HISTOIRE. — MM. R. Neuville et A. Ruhlmann font paraître, dans les *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, un travail sur l'âge de l'homme fossile de Rabat (t. III, 1942).

Le *Bulletin d'information et de documentation du Gouvernement provisoire de la République française* montre ce qu'a été depuis 1939 l'effort militaire de l'Afrique du Nord (mai-juin 1945).

SCIENCES NATURELLES. — MÉDECINE. — L'Académie des sciences a reçu la communication de MM. J. Bourcart, A.-F. de Lapparent et Henri Termier sur un gisement de Dinosaures jurassiques au Maroc (*Comptes rendus*, t. 214, 1942) ; la Société géologique de France, celles de MM. A.-F. de Lapparent sur les Dinosaures du Maroc (*Comptes rendus*, 2 mars 1942), de M. Henri Termier et M^{me} Geneviève Termier sur la géologie du massif du Tichka et du Djebilet (*Comptes rendus*, 15 juin 1942, 19 février, 19 mars, 16 avril 1945). M. Henri

Termier fait également paraître dans le *Bulletin de la Société géologique de France* une étude sur les Dinosaures du Grand et du Moyen-Atlas (t. XII).

Le docteur Jean Benech s'attache à l'étude épidémiologique du typhus exanthématique (*Lyon médical*, 5 août 1945).

QUESTIONS POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES. — Tanger est naturellement à l'ordre du jour. En dehors des articles publiés par les quotidiens (*le Monde*, 14 juin, 13 juillet, 7 août, 6 septembre 1945 ; *le Figaro*, 6 juillet 1945), nous retiendrons les études de MM. Jean Pasquier : « Le problème de Tanger vu d'Afrique » (*le Monde*, 18 juillet), Paul Louis (*Rev. politique et parlementaire*, 10 juillet 1945), Bertrand de La Salle (*la Nef*, août 1945), Henri Ruffin (*la Tribune des Nations*, 14 septembre 1945) et les articles anglais et américains traduits par les soins du Ministère de l'information (*Bulletin de presse américaine*, 10 et 31 juillet 1945 ; *Articles et documents*, 20 septembre 1945), en particulier celui de M. A.-J.-P. Taylor : « Tanger dans la diplomatie. Échec de la politique britannique » (*Articles et documents*, 14 juillet 1945, trad. de *Manchester Guardian*, 10 juillet 1945). Citons enfin la publication par le *Monde* d'une information du correspondant à Tanger de l'Associated Press : « Le Maroc, base internationale de la future armée internationale ? » (16 juin 1945).

A propos de la visite de S.M. Sidi Mohammed, en France, le *Monde* témoigne de la solidarité franco-marocaine (16 juin 1945) et, sous la signature F.-B., constate que la tutelle française reste pour les Marocains une garantie d'évolution libérale (15 juin 1945). M. Guy Cardhailac reprenant le même thème exalte l'œuvre que la France a accomplie au Maroc (*Temps présent*, 20 juillet 1945).

La modernisation du paysanat marocain retient l'attention de M. Robert Jacques (*le Monde*, 5 septembre 1945) et de M. Henri Danjou qui rend hommage à « l'heureuse initiative d'un fonctionnaire français » (*France-Soir*, 5 août 1945).

La question du régime politique de la France d'outre-mer ne peut nous laisser indifférents. M. Em. de Curton pose les premiers principes d'organisation de « l'Union française » (*le Monde*, 11 et 14 juillet 1945) et M. J. Vidaihllet recherche quel serait le meilleur système de représentation politique (*le Monde*, 17 juillet 1945).

M. Gabriel Germain, dans une étude magistrale sur « l'enseignement musulman au Maroc », rappelle que l'évolution des problèmes d'ensei-

gnement reste liée à celle de la société marocaine (*Revue économique et sociale*, n° 18 et 19, 1945).

QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES. —

La *Tribune économique* interviewe M. l'ambassadeur Gabriel Puaux, Résident général, sur l'avenir économique du Maroc (17 août 1945). Le *Monde* fait le point de la situation économique (27 juillet 1945) et le *Bulletin d'information et de documentation du Gouvernement provisoire de la République française*, celui de la situation alimentaire en Afrique du Nord (mai-juin 1945).

La liste des marchandises originaires des États-Unis d'Amérique dont l'importation peut être effectuée par le commerce privé est donnée dans le numéro du 5 juillet 1945 du *Moniteur officiel du commerce et de l'industrie*.

Les correspondants au Maroc du *Monde* et du *Figaro* visitent à Casablanca la base aérienne de rapatriement des troupes américaines et restent émerveillés du miracle d'organisation du « Plan vert » (*le Monde*, 14 septembre 1945). Casablanca restera-t-elle « l'une des plus importantes bases de départ et de transit pour les relations économiques mondiales entre les divers continents et le Maroc? » demande le *Figaro* (13 septembre 1945).

III. — EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE.

M. Fr. François-Dominique rappelle le souvenir de la chrétienté de Marrakech et de ses martyrs (*Afrique dominicaine*, mars-août 1945). M. Roland Lebel consacre une chronique aux premières relations entre les États-Unis et le Maroc (n° 7, 1945). MM. Louis Gardet et J. Lanfry étudient l'entraide dans les sociétés autochtones nord-africaines et au village kabyle (*Ibla*, Tunis, 2° trimestre 1945), tandis que M. Ch. Maurin apporte sa contribution à l'étude de l'évolution actuelle du monde rural en publiant quelques contrats de métayage en Afrique du Nord et en Syrie (*Ibla*, Tunis, 2° trimestre 1945). M. G.-H. Bousquet dégage les caractères généraux du culte musulman (*Revue d'Alger*, n° 8, 1945).

Les événements d'Algérie suggèrent à M. R. Pierron de judicieuses remarques sur le problème franco-musulman (*le Monde*, 8, 9 et 10 juillet 1945) et conduisent M. Pierre Barret à demander la réforme constitutionnelle de l'Empire (*Vaincre*, 28 juillet 1945). M. Gabriel Germain aborde la question de l'éducation des masses musulmanes et de la formation des élites en Afrique du Nord (*Combat*, Alger, 4 et 18 août 1945). *Terres d'Afrique* nous donnent un aperçu des réformes réalisées en Tunisie (juillet 1945).

M. Jean de Maisonseul voit dans les traditions, le climat et la couleur des pays méditerranéens les sources d'inspiration d'une architecture et d'un urbanisme spécifiquement nord-africains (*Rev. d'Alger*, n° 8, 1945).

IV. — A L'ÉTRANGER.

M. Robert Ricard étudie la correspondance de Bastião de Vargas, agent de Jean III de Portugal au Maroc, en corrélation avec un projet d'alliance entre le Portugal et le royaume de Fès (1539-1541) (*Al-Andalus*, vol. X, fasc. 1, 1945).

M. René Braichet, à propos d'un ouvrage de M. Jacques Rouleaux-Dugage, élucide pour ses lecteurs certains points de l'histoire de la délégation Weygand en Afrique du Nord (*Feuille d'avis de Neuchâtel*, 24 août 1945).

La question du statut de Tanger est traitée par MM. René Baume : « Le statut de Tanger » (*la Suisse*, 3 juillet 1945) ; W.-N. Hadsel : « Tangier's Statut heightens tension between France and Spain » (*Foreign Policy Bulletin*, New-York, 6 juillet 1945) ; Max-P. Virchaux : « Le problème de Tanger » (*l'Illustré*, Lausanne, 12 juillet 1945) ; A.-J.-P. Taylor : « Tangier in Diplomacy » (*The Manchester Guardian Weekly*, 13 juillet 1945) ; *la Revue*, Lausanne, 14 août 1945 ; *Volkszeitung Pfäffikon*, Zurich : « Die Regelung der Tangerfrage » (15 août 1945) ; M. Paul du Bochet : « L'épisode de Tanger » (*la Tribune de Genève*, 30 août 1945) ; M. Michel Bernard : « Autour d'une conférence » (*l'Écho illustré*, Genève ; 1^{er} septembre 1945). *La Feuille d'avis de Neuchâtel* évalue « les avantages que perd l'Espagne dans la zone de Tanger » (8 septembre 1945).

V. — TANGER ET L'ESPAGNE.

Mauritania fait paraître une conférence de M. Tomas Garcia Figueras sur les Espagnols en Afrique au XIX^e siècle (*Mauritania*, juillet et août 1945). M. F. de Carranza termine son étude sur la politique extérieure des sultans du Maroc (*Mauritania*, juillet 1945). A son tour, M. Louis Gardet rappelle le souvenir de Don Miguel Asín Palacios (*Ibla*, Tunis, 2° trimestre 1945). Le colonel Domech Lafuente poursuit ses travaux sur les tribus de la zone sud du Protectorat espagnol (*Mauritania*, juin et août 1945).

Le *Boletín Inform. Camera Oficial Española Comercio en Suisse* (Zurich) reproduit un article suisse sur le potentiel économique du Maroc espagnol (juillet 1945).

Jacques RICHE et Odette LILLE.

**L'ACTIVITÉ DU MAROC
DANS L'ORDRE DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION.
(3^e trimestre 1945)**

I. — QUESTIONS ÉCONOMIQUES.

TEXTES D'ENSEMBLE.

- Arrêté viziriel du 4 juillet 1945 fixant la superficie du bien de famille marocain dans certaines régions (B. O. du 13 juillet 1945).
- Arrêté résidentiel donnant délégation aux chefs de région pour réglementer le rationnement de l'eau potable (B. O. du 13 juillet 1945).
- Arrêté du délégué à la Résidence générale créant quatre secteurs de modernisation du paysannat (B. O. du 13 juillet 1945).
- Arrêté du directeur adjoint des eaux et forêts modifiant l'arrêté du 8 juin 1944 fixant les modalités de l'interdiction de la chasse sur les terrains privés (B. O. du 13 juillet 1945).
- Dahir du 11 juillet 1945 modifiant le dahir du 12 janvier 1945 réglementant la profession d'agent d'affaires (B. O. du 20 juillet 1945).
- Décision du ministre plénipotentiaire, délégué à la Résidence générale du Protectorat, modifiant l'instruction générale du 1^{er} septembre 1929 relative au fonctionnement des sociétés indigènes de prévoyance (B. O. du 20 juillet 1945).
- Arrêté du directeur des finances fixant la composition de la commission d'évaluation des dommages de guerre (B. O. du 20 juillet 1945).
- Arrêté du directeur adjoint des eaux et forêts portant ouverture et fermeture de la chasse pendant la saison 1945-1946 (B. O. du 20 juillet 1945).
- Dahir du 24 juillet 1945 portant confiscation des profits illicites (B. O. du 27 juillet 1945).
- Arrêté résidentiel pris pour l'application du dahir du 24 juillet 1945 portant confiscation des profits illicites (B. O. du 27 juillet 1945).
- Arrêté du directeur adjoint des eaux et forêts portant création de réserves de chasse pour la saison 1945-1946 (B. O. du 31 août 1945).
- Arrêté du directeur des finances modifiant et complétant la nomenclature statistique annexée au dahir du 30 décembre 1939 relatif aux indications que doivent contenir les déclarations en douane (B. O. du 28 septembre 1945).
- Arrêté du directeur des travaux publics réglementant la distribution et la consommation de l'essence employée par les usagers civils (B. O. du 28 septembre 1945).

II. — AGRICULTURE.

A. — GÉNÉRALITÉS.

- Arrêté résidentiel instituant un comité technique permanent des importations de céréales (B. O. du 10 août 1945).

B. — CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES.

- Arrêté du directeur des affaires économiques fixant les quantités de blés et céréales secondaires que les minoteries soumises au régime du dahir du 21 janvier 1937 sont autorisées à mettre en œuvre pendant la période du 1^{er} juin au 30 novembre 1945 (B. O. du 20 juillet 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques fixant les bases des transactions qui peuvent être effectuées sur les blés tendres de la récolte 1945 (B. O. du 20 juillet 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques fixant les bases de transactions qui peuvent être effectuées sur les blés durs de la récolte 1945 (B. O. du 20 juillet 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques relatif aux conditions de fabrication, de vente et d'emploi des farines et produits de blés tendres et durs (B. O. du 20 juillet 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques complétant les dispositions réglementant le commerce des semences de céréales (B. O. du 20 juillet 1945).

Arrêté du directeur des finances fixant, pour les blés tendres de la récolte 1945, le montant de l'acompte à verser aux producteurs (B. O. du 20 juillet 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques réglementant le marché de l'orge pour la campagne 1945-1946 (B. O. du 20 juillet 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques fixant les prix des avoines, maïs, sorgho ou dari, seigle, alpiste et millet de la récolte 1945 (B. O. du 20 juillet 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques fixant les conditions de rétrocession des blés tendres d'importation (B. O. du 20 juillet 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques modifiant l'arrêté du directeur général des services économiques du 5 mai 1940 réglementant la production des semences de blés, orges et avoines sélectionnées et de commerce des blés de semences (B. O. du 27 juillet 1945).

Arrêté résidentiel sur le warrantage des blés tendres et durs, des céréales secondaires et des autres produits de la récolte 1945 (B. O. du 17 août 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques fixant les conditions de rétrocession des blés durs d'importation (B. O. du 17 août 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques désignant les pays visés par les paragraphes a) et c) de l'article 4 de l'arrêté viziriel du 10 juin 1942 relatif à l'application des mesures sanitaires aux pommes de terre, tomates et aubergines à leur entrée en zone française de l'Empire chérifien (B. O. du 17 août 1945).

C. — VINS ET ALCOOLS.

Arrêté du secrétaire général du Protectorat modifiant l'arrêté du 14 février 1945 portant fixation du prix du vin (B. O. du 13 juillet 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques relatif à l'écoulement des vins de la récolte 1944 (B. O. du 13 juillet 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques relatif à l'écoulement des vins de la récolte 1944 (B. O. du 7 septembre 1945).

D. — ÉLEVAGE ET PRODUITS DE L'ÉLEVAGE.

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix d'achat des peaux fraîches de bovins (B. O. du 20 juillet 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques réglementant la circulation des équidés (B. O. du 20 juillet 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat portant suspension des taxes de licence perçues à la sortie des cornes et cornillons de bétail hors de la zone française de l'Empire chérifien (B. O. du 7 septembre 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix d'achat des peaux fraîches de bovins (B. O. du 14 septembre 1945).

E. — FORÊTS.

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix de vente maximum des écorces tannantes de chêne-liège de la récolte 1945 (B. O. du 13 juillet 1945).

F. — PRODUITS DIVERS.

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les prix maxima à la production des foins (B. O. du 20 juillet 1945).

Arrêté résidentiel prescrivant la déclaration des stocks de crin végétal (B. O. du 27 juillet 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix à la production des oignons (B. O. du 27 juillet 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix maximum du crin végétal en corde sur le marché intérieur (B. O. du 7 septembre 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat abrogeant l'arrêté du 14 juin 1945 fixant les prix maxima à la production des amandes de la récolte 1945 (B. O. du 7 septembre 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix maximum à l'exportation du crin végétal (B. O. du 7 septembre 1945).

III. — COMMERCE ET INDUSTRIE.

A. — GÉNÉRALITÉS.

Arrêté viziriel du 29 mai 1945 modifiant les taxes de vérification première et périodique des poids et mesures (B. O. du 6 juillet 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix maximum de vente du ciment (B. O. du 13 juillet 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les prix maxima des repas servis dans les établissements visés à l'article 2 de l'arrêté résidentiel du 10 février 1942 (B. O. du 20 juillet 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques modifiant l'arrêté du 31 août 1940 relatif à l'emploi de la saccharine dans certaines denrées et boissons (B. O. du 27 juillet 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques réglementant l'envoi des colis familiaux (B. O. du 10 août 1945).

Dahir du 9 juillet 1945 relatif à la répression du commerce avec l'ennemi (B. O. du 17 août 1945).

Arrêté viziriel du 9 juillet 1945 relatif aux interdictions et restrictions de rapports avec les ennemis (B. O. du 17 août 1945).

Arrêté résidentiel réglementant la préparation industrielle des conserves d'olives (B. O. du 24 août 1945).

Arrêté résidentiel modifiant l'arrêté résidentiel du 9 septembre 1939 fixant les conditions d'application du dahir du 9 septembre 1939 relatif au contrôle des importations (B. O. du 31 août 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat prescrivant la déclaration des bâches (B. O. du 31 août 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat relatif à l'utilisation du sucre par les industriels (B. O. du 7 septembre 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat relatif à l'utilisation de l'huile par les industriels (B. O. du 7 septembre 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les prix maxima à l'achat et à la vente des œufs de production marocaine (B. O. du 14 septembre 1945).

Arrêté résidentiel réglementant l'exportation des tapis de fabrication marocaine (B. O. du 28 septembre 1945).

B. — PÊCHE MARITIME.

Arrêté du 19 juin 1945 du directeur des affaires économiques bloquant les conserves de poisson à la production (B. O. du 6 juillet 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les prix maxima de certaines conserves de poisson pour la campagne 1945-1946 (B. O. du 28 septembre 1945).

C. — TRANSPORTS.

Dahir du 9 juin 1945 complétant le dahir du 18 juin 1936 édictant des dispositions spéciales en faveur du trafic régional algéro-marocain (B. O. du 27 juillet 1945).

Arrêté du directeur des travaux publics réglementant la circulation sur les routes n^{os} 2, 14 et 14 a (B. O. du 27 juillet 1945).

D. — MINES.

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix de vente de l'amiante en provenance des mines de Bouazzèr (B. O. du 14 septembre 1945).

IV. — QUESTIONS FINANCIÈRES.

A. — GÉNÉRALITÉS.

Arrêté résidentiel modifiant et complétant l'arrêté résidentiel du 22 août 1942 sur la caisse d'aide sociale (B. O. du 17 août 1945).

Arrêté du directeur des finances fixant les conditions dans lesquelles est souscrite la déclaration détaillée des biens et revenus prévue à l'article 6 de l'arrêté résidentiel du 24 juillet 1945, pris pour l'application du dahir du 24 juillet 1945 portant confiscation des profits illicites (B. O. du 17 août 1945).

Arrêté du directeur des finances portant dissolution du groupement marocain pour l'assurance des risques terrestres de guerre (B. O. du 24 août 1945).

B. — BUDGET.

Dahir du 27 juin 1945 portant ouverture de crédits additionnels et modification au budget général pour l'exercice 1945 (B. O. du 27 juillet 1945).

C. — IMPÔTS ET TAXES.

Arrêté du directeur des finances relatif au classement des recettes des douanes (B. O. du 6 juillet 1945).

Dahir du 22 juin 1945 créant, au profit de la municipalité de Casablanca, une surtaxe sur la consommation d'eau potable (B. O. du 27 juillet 1945).

Arrêté viziriel du 6 juillet 1945 autorisant la surtaxe d'un timbre-poste en faveur de la ligue marocaine contre la tuberculose (B. O. du 3 août 1945).

Arrêté viziriel du 30 juin 1945 modifiant l'arrêté viziriel du 9 juillet 1938 fixant les taxes téléphoniques dans les relations entre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie (B. O. du 10 août 1945).

Dahir du 18 juillet 1945 instituant une majoration sur certaines taxes appliquées dans les ports de Casablanca, Fedala et Safi (B. O. du 14 septembre 1945).

Dahir du 27 juillet 1945 portant fixation des tarifs du tertib pour l'année 1945 (B. O. du 14 septembre 1945).

Arrêté viziriel du 31 juillet 1945 modifiant l'arrêté viziriel du 19 décembre 1939 fixant les conditions d'application du dahir du 30 octobre 1939 portant institution d'un prélèvement exceptionnel sur les traitements publics et privés, les indemnités et émoluments, les salaires, les pensions et les rentes viagères (B. O. du 14 septembre 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat portant suspension des taxes de licence perçues à la sortie des alfas hors de la zone française de l'Empire chérifien (B. O. du 28 septembre 1945).

D. — EMPRUNTS.

Dahir du 29 août 1945 autorisant l'émission d'un emprunt de l'Énergie électrique du Maroc d'un montant nominal maximum de 275 millions de francs (B. O. du 31 août 1945).

Arrêté du directeur des finances relatif à l'emprunt de 275 millions de francs de l'Énergie électrique du Maroc (B. O. du 31 août 1945).

E. — CRÉDIT.

Arrêté du directeur des finances fixant, pour certains produits de la récolte 1945, le pourcentage garanti par l'État sur les avances consenties à l'Union des docks-silos coopératifs agricoles du Maroc et aux coopératives indigènes agricoles, ainsi que le montant de l'avance par quintal donné en gage (B. O. du 17 août 1945).

Arrêté viziriel du 24 juillet 1945 fixant, pour l'année 1945, le régime des ristournes d'intérêts aux exploitants agricoles ayant contracté des prêts à long terme auprès de la caisse des prêts immobiliers du Maroc (B. O. du 21 septembre 1945).

Arrêté viziriel du 24 juillet 1945 supprimant, à compter du 1^{er} mai 1945, les ristournes d'intérêts à verser à la caisse de prêts immobiliers du Maroc, pour les opérations de crédit hôtelier (B. O. du 21 septembre 1945).

Arrêté résidentiel étendant aux céréales d'origine étrangère importées pendant la campagne 1945-1946, les dispositions du dahir du 7 juillet 1942 sur le warrantage des blés tendres et durs, des céréales secondaires et des autres produits de la récolte 1942 (B. O. du 21 septembre 1945).

V. — QUESTIONS SOCIALES.

A. — ORGANISATION ET PROTECTION DU TRAVAIL.

Arrêté résidentiel modifiant l'arrêté du 21 mai 1943 relatif à la majoration à accorder aux victimes d'accidents du travail atteintes d'une incapacité totale les obligeant, pour effectuer les actes ordinaires de la vie, à avoir recours à l'assistance d'une tierce personne (B. O. du 13 juillet 1945).

Arrêté résidentiel modifiant l'arrêté résidentiel du 12 avril 1941 organisant l'Office de la famille française (B. O. du 20 juillet 1945).

Arrêté viziriel du 19 juin 1945 modifiant l'arrêté viziriel du 13 juillet 1938 concernant l'application, dans les industries du livre, du dahir du 18 juin 1936 portant réglementation de la durée du travail (B. O. du 27 juillet 1945).

Dahir du 9 juillet 1945 portant extension à certaines catégories de marins de la législation sur les accidents du travail (B. O. du 3 août 1945).

Arrêté viziriel du 9 juillet 1945 déterminant les modalités d'application du dahir du 9 juillet 1945 portant extension à certaines catégories de marins de la législation sur les accidents du travail (B. O. du 3 août 1945).

Arrêté viziriel du 30 juin 1945 concernant l'application, dans les carrières, du dahir du 18 juin 1936 portant réglementation de la durée du travail (B. O. du 10 août 1945).

Arrêté du directeur des travaux publics portant fixation du tarif des frais d'hospitalisation en matière d'accidents du travail (B. O. du 10 août 1945).

Dahir du 30 juin 1945 modifiant le dahir du 27 septembre 1921 relatif aux bureaux de placement de travailleurs (B. O. du 24 août 1945).

Arrêté viziriel du 20 juillet 1945 complétant l'arrêté viziriel du 28 juin 1938 concernant la protection des travailleurs dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques (B. O. du 7 septembre 1945).

Arrêté viziriel du 30 juillet 1945 relatif aux prix de remboursement de la journée d'hospitalisation dans les formations sanitaires civiles du Protectorat (B. O. du 14 septembre 1945).

Arrêté du directeur des travaux publics modifiant et complétant le tableau annexe (annexe n° 1) à l'arrêté du directeur des communications, de la production industrielle et du travail du 31 mai 1943 pris pour l'exécution du dahir du 31 mai 1943 étendant aux maladies d'origine professionnelle les dispositions du dahir du 25 juin 1927 concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail (B. O. du 28 septembre 1945).

Arrêté du directeur des travaux publics déterminant les conditions spéciales pour l'ouverture du droit à réparation de la silicose professionnelle sur les bases fixées par la législation sur les maladies professionnelles (B. O. du 28 septembre 1945).

B. — SALAIRES.

Arrêté du directeur des travaux publics fixant le taux de base des salaires du personnel de la pêche rémunéré à la part et victime d'un accident du travail (B. O. du 10 août 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat déterminant le montant du salaire mensuel de base devant servir au calcul des allocations servies par l'Office de la famille française (B. O. du 24 août 1945).

Arrêté du directeur des travaux publics fixant les salaires du personnel des entreprises commerciales de vente de bois et de charbon (B. O. du 24 août 1945).

Arrêté du directeur des travaux publics complétant l'arrêté du 31 mars 1945 fixant les salaires des travailleurs des industries du vêtement, des industries textiles et des industries connexes (B. O. du 21 septembre 1945).

COLLECTION DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET STATISTIQUES

Revenus et Niveaux de Vie Indigènes au Maroc, par René HOFFHERR et Roger MORIS, contrôleur civil stagiaire, avec la collaboration de Christian FUNCK-BRENTANO, capitaine LECOMTE, Olivier MARIN, Henri MAZOYER et Jean DRESCH, Sirey, éditeur.

Charbon et Pétrole en Afrique du Nord, par René HOFFHERR et Paul MAUGHAUSSÉ, avec la collaboration de Léon MIGAUX, Emile LASSAUZE, Henri DE CIZANCOURT, Louis CLARIOND, Jean LACOSTE, Jean DRESCH et Marcel BOUSSER, Alcan, éditeur.

INSTITUT DES HAUTES ETUDES MAROCAINES

COLLECTION DES CENTRES D'ÉTUDES JURIDIQUES MAROCAINS

fondée par René HOFFHERR.

- I. *Le Problème de la Main-d'Œuvre et la Législation du Travail au Maroc*, par Ernest BOUX, docteur en droit, avec une préface de M. Marcel CORDIER, premier président de la Cour d'appel au Maroc, 1930. Paris, Sirey.
- II. *L'Évolution du Régime minier au Maroc français*, par Paul MAUCHAUSSÉ, docteur en droit, avec une préface de M. Louis ROLLAND, professeur à la Faculté de droit de Paris, 1931. Paris, Sirey.
- III. *L'Économie marocaine*, par René HOFFHERR, 1932. Paris, Sirey.
- IV. *Le Régime juridique des eaux au Maroc*, par Albert SONNIER, docteur en droit. Préface de M. L.-Ed. JOYANT, Inspecteur général des ponts et chaussées, 1933. Paris, Sirey.
- V. *Le Contrôle des engagements de dépenses au Maroc*, par Jacques MILLERON, docteur en droit, avec une préface de M. Pierre GODIN, président de chambre à la Cour des comptes, 1932. Paris, Sirey.
- VI. *Formules modernes d'organisation minière africaine (Maroc français, Congo belge)*, par René HOFFHERR et Paul MAUCHAUSSÉ. Avant-propos de M. Maurice ANSIAUX, ancien recteur de l'Université de Bruxelles. Préface de M. Honoré LANTENOIS, Inspecteur général des mines, 1933. Paris, Sirey.
- VII. *L'industrie au Maroc et ses problèmes*, par Guy EVIN, docteur en droit. Préface de M. Augustin BERNARD, professeur à la Faculté de lettres de Paris, 1934. Paris, Sirey.
- VIII. *Production et Protection au Maroc : Le Maroc devant l'Acte d'Algésiras*, par Claude ÉCORCHEVILLE, contrôleur civil stagiaire au Maroc. Préface de M. Henri COURSIER, consul de France, chef du service du commerce au Maroc, 1934. Paris, Sirey.
- IX. *Les Mariages mixtes en Afrique du Nord. Conclusions. Effets sur la personne et les biens. Dissolution*, par M. MEYLAN, docteur en droit. Préface de M. J.-P. NIBOYER, professeur à la Faculté de droit de Paris, 1934. Paris, Sirey.
- X. *Le Problème des Transports au Maroc*, par Marcel BOUSSER, docteur en droit. Préface de M. G. Hardy, recteur de l'Université d'Alger, 1934. Paris, Sirey.
- XI. *Le Droit commercial maritime du Maroc français*, par René BAYSSIÈRE, docteur en droit. Préface de M. Julien BONNECASE, professeur à la Faculté de droit de Bordeaux, 1934. Paris, Sirey.
- XII. *Les Alignements en droit marocain*, par Albert GRILLET, docteur en droit. Préface de M. Achille MESTRE, professeur à la Faculté de droit de Paris, 1936. Paris, Sirey.
- XIII. *La politique des contingents dans les relations franco-marocaines*, par Pierre GARCIN, 1937. Paris, Sirey.
- XIII bis. *La condition civile des étrangers au Maroc (dahir du 12 août 1913)*, par M. A. ACQUAVIVA, docteur en droit. Préface de M. G. DE LA PRADELLE, 1937. Paris, Sirey.
- XIV. *Le Contentieux administratif au Maroc*, par René MONIER, docteur en droit. Préface de M. LAFERRIÈRE, professeur à la Faculté de droit de Paris, 1935. Paris, Sirey.
- XV. *Fès dans le Maroc moderne*, par Georges LUCAS, docteur en droit. Préface de M. Robert LEMAIRE, consul de France, conseiller du Gouvernement chérifien, 1937. Paris, Sirey.
- XVI. *L'Assistance aux indigènes musulmans au Maroc*, par M^{me} WOTT-GISCLARD, 1937. Paris, Sirey.
- XVII. *L'Étranger au Maroc et le droit public*, par Pierre STÉFANI, docteur en droit, 1938. Paris, Sirey.
- XVIII. *Les Marocains en France*, par Joanny RAY, docteur en droit, 1938. Paris, Sirey.
- XIX. *Traité pratique des lotissements au Maroc*, par A. GRILLET, 1938. Paris, Sirey.
- XX. *De l'évolution de la répression des fraudes dans l'Empire chérifien*, par R. DUROUDIER, 1940. Paris, Sirey.
- XXI. *Le droit du travail au Maroc*, par J. BERNARD, 1942. Paris, Librairie sociale et économique.
- XXII. *Les Habous ou Wakf (Rites malékite et hanéfite)*, par J. LUCCIONI, 1942. Casablanca, Imprimeries réunies.